

## Bachelier : sage-femme

**HELHa Gilly** Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : [sante-gilly@helha.be](mailto:sante-gilly@helha.be)

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

#### UE 07 Evaluation clinique en soins généraux et spécialisés

Code	PAMI1B07SF	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>Fabienne GRAUWELS</b> (fabienne.grauwels@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette UE aborde les sciences fondamentales permettant d'évaluer la situation clinique d'un client et d'amorcer un raisonnement clinique analytique

Cette UE est un prérequis pour l'accès au stage du bloc II.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
  - 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
  - 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
  - 1.3 3. Développer son identité professionnelle
- Compétence 3 **Participer à la gestion humaine, matérielle et administrative**
  - 3.1 1. Planifier son travail en tenant compte des situations et des impératifs organisationnels
  - 3.2 2. Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
  - 3.3 3. Participer à la démarche qualité
- Compétence 4 **Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionnelle, pré, per et post natale.**
  - 4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données
  - 4.2 2. Poser et/ou participer à l'élaboration du (des) diagnostic(s)
  - 4.3 3. Décider des stratégies d'interventions et d'accompagnement à mettre en place en lien avec le(s) diagnostic(s) posé(s) (et/ou) à confirmer
  - 4.4 4. Evaluer et réajuster les stratégies d'intervention et d'accompagnement
- Compétence 7 **Assurer une communication professionnelle envers les bénéficiaires et l'entourage professionnel**
  - 7.1 1. Transmettre oralement et/ou par écrit les données
  - 7.2 2. Utiliser les techniques de communication adaptées au contexte rencontré

#### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette séquence d'apprentissage, l'étudiant sera amené, pour chaque système, à :

- mobiliser les connaissances qu'ils ont acquis en anatomie, en physiologie et en physiopathologie;
- maîtriser la collecte des données, prioriser les données;
- reconnaître les anomalies ainsi que les alertes cliniques;
- intégrer les observations cliniques simples et complexes à l'aide de situation clinique;

- formuler des hypothèses sur base des indices identifiés;
- intégrer l'étude individuelle de chaque système dans une approche holistique du client

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI1B07SF- Evaluation clinique en soins généraux et spécialisés 60h / 6 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Démarche et examen clinique 1	30 h
Démarche et examen clinique 2	30 h

### **Contenu**

1. Démarche de soins et spécificité SF
2. Le système tégumentaire
3. La douleur
4. Les signes vitaux
5. La nutrition
5. Le système respiratoire
6. L'élimination urinaire
7. Démarche clinique, exercice intégratif
8. Système cardio-vasculaire
9. Évaluation de la santé mentale
10. Système locomoteur
11. Système neuro
12. Exercices de démarche clinique et initiation aux DI

### **Démarches d'apprentissage**

Exposés magistraux  
Apprentissage par problème  
Démonstration  
Etude de cas  
Travaux de groupes  
Exercices

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Exercices sur base de situation clinique.  
Exercices d'auto évaluations durant les cours.  
Modèles de questions examens donnés avec correctifs.

### **Sources et références**

Doyon O., Longpré S. (2016). Evaluation clinique d'une personne symptomatique. Québec: Pearson.  
Paquette-Desjardins D., Sauvé J., Gros C. (2015). Modèle Mc Gill. Une approche collaborative en soins infirmiers. Montréal: Chenelière éducation.  
Jarvis C. (2015). L'examen clinique et l'évaluation de la santé. Montréal: Chenelière éducation.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours déposées sur connected.  
Livres de référence en bibliothèque

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

Une interrogation dispensatoire sur le contenu du premier quadrimestre en janvier.

Si note obtenue supérieure ou égale à 10/20: en juin examen écrit sur le contenu de cours du second quadrimestre  
Si note inférieure à 10/20, en juin examen écrit sur l'ensemble de la matière des deux quadrimetres.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve		Exe		Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

### **Dispositions complémentaires**

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise minimale des compétences et acquis (note égale ou supérieur à 10/20) décrits dans la fiche ECTS. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage lors des concertations faisant suite à la session d'examens. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).